

195

DA43

Projet de prolongement de l'axe du Vallon

Gélinas, Monique (BAPE)

Québec

6211-06-0b4

De: "Bédard, Yves" [ybedard@mtq.gouv.qc.ca]

Envoyé: 11 mai 2004 14:55

À: monique.gelinas@bape.gouv.qc.ca

Objet: Photographie des passages pour la faune projet axe du Vallon

Bonjour

Lors des audiences j'ai présenté deux photographies de structures routières aménagées pour faciliter le passage de la petite faune. À votre demande je vous transmet les deux photographies avec une courte légende et la source de ces documents

1- Le ponceau à deux niveaux permet de maintenir une zone sèche à l'intérieur du ponceau rendant possible la circulation de la petite faune le long du cours d'eau sans avoir à franchir la route.

2- Le passage mixte (petite faune) est un passage qui permet de combiner deux types de circulation (ex: automobile-faune comme sur la photo ou piéton-faune) Pour les passages inférieurs qui ne permettent pas d'implanter de la végétation on dispose le long du passage des souches et des pierres (matériel ignifuge) afin d'assurer un couvert contre les prédateurs et ainsi favoriser la circulation de la petite faune.

Dans les deux cas ces aménagements doivent être accompagnés de clôtures pour contraindre la faune à utiliser ces passages sécuritaires sur le plan de la circulation automobile.

Ces images ont été prises dans un livre intitulé "Nature across motorway" Du ministère hollandais des transports "Rijkswaterstraat" réalisé à Delf en Hollande en 1995 dans le cadre de la conférence internationale "habitat Fragmentation & Infrastructure" qui a eu lieu à Maastricht et à La haie en septembre 1995. <<passage à deux niveaux.jpg>> <<passage petite faune.jpg>>

Yves Bédard biologiste

Transports Québec
Service inventaires et plan
Direction de Québec
475 de l'Atrium, 4e étage
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9
Téléphone: (418) 380-2003 poste 2225
Télécopieur: (418) 646-0003



